



Vente forcee d'un contrat de maintenance

Par **txipi**, le **21/11/2011** à **19:39**

Bonjour,rnl'an passe j'ai fait appel a la societe Savelys pour l'entretien de ma chaudiere. Le technicien n'a cesse d'insister pour que je signe un de ses contrats, ce que j'ai refuse. Pour finir et apres avoir longuement insiste, il m'a dit qu'il me faisait cadeau d'un an de contrat, que ca me laissait le temps de reflechir et ne m'engageait a rien. J'ai dc signe pour qu'il cesse d'insister. rnAu mois d'aout ou septembre, j'ai reçu une facture de contrat mais j'ai pense que c'etait une erreur et n'en ai pas tenu cas. Malheureusement j'ai reçu un rappel. J'ai contacte la societe pour leur dire que je n'avais pas de contrat et la personne m'a dit d'envoyer un mail pour resilier car j'avais bien un contrat avec tacite reconduction, ce que j'ai fait. Mais depuis, j'ai reçu un coup de telephone, puis un rappel pour cette facture. Il n'est pas question que cette societe revienne chez moi (l'entretien a ete plus que survole...). Que puis je faire pour denoncer ce contrat et surtout cette pratique bien malhonnete ? Y a t'il un recours contre la tacite reconduction apres le delai legal ?rnMerci d'avance de votre aide. Cordialement

Par **mimi493**, le **21/11/2011** à **23:11**

Vous avez signé un contrat mentionnant la 1ère année gratuite ?

Par **txipi**, le **22/11/2011** à **07:32**

je ne sais pas s'il le mentionne, c'est le technicien qui m'a dit qu'il me faisait un contrat gratuit, sans mentionner que c'etait la premiere annee (apres que j'ai paye le paiement de la prestation du cout annuel du contrat... mais ca je l'ai vu apres). Il m'a fait une petite reduction,

histoire de m'apater. Mais pour moi sincerement ceci ne m'engageait a rien de plus puisque c'est lui qui me l'a dit

Par **pat76**, le **22/11/2011** à **18:22**

BonjourrrnVous avez un contrat qui, contient des conditions générales obligatoirement.
rrnVous les aviez lues avant de signer?

Par **txipi**, le **22/11/2011** à **18:42**

je vous assure que dans les conditions dans lesquelles j'ai signe ce contrat, sans savoir que je signais un contrat je le dis et le repete meme si certains ne veulent pas l'entendre, je n'ai meme pas eu le temps ni l'occasion de lire la moindre ligne ! Bref je comprends bien que je suis en tort, que c'est de ma faute et que je n'avais pas a signer n'importe quoi... Mais croyez moi, je n'ai meme pas eu le choix de ne pas signer. Bref tant pis pour moi donc. Mais vu comment cela s'est passe pour moi, je peux vous assurer que je ne dois vraiment pas etre la seule a tomber des nues. Peut etre que les autres paient sans rien dire... moi j'ai vraiment j'ai du , la pilule est amere et me reste en travers du gosier